

L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

A. MENUDIER
MCU HYGIENE – SANTÉ PUBLIQUE

PRÉVENTION DE LA SANTÉ

OMS 1948

« La prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ».

3 NIVEAUX DE PRÉVENTION

- PRÉVENTION PRIMAIRE
- PRÉVENTION SECONDAIRE
- PRÉVENTION TERTIAIRE

PREVENTION PRIMAIRE

Définition

- C'est l'ensemble des actes visant à **diminuer l'incidence d'une maladie** dans une population et donc à réduire, autant que faire se peut les risques d'apparition des nouveaux cas.

Sont par conséquent pris en compte à ce stade de la prévention les conduites individuelles à risque, comme les risques en termes environnementaux ou sociétaux.

PREVENTION PRIMAIRE

Mise en œuvre

- Communication d'informations sur les malades mais aussi sur la santé
- Acquisition de comportements adaptés. Les actions portent sur 3 niveaux :
 - La population en général
 - Les sous-populations particulières
 - Les individus

PRÉVENTION SECONDAIRE

Définition

- C'est de **diminuer la prévalence d'une maladie** dans une population.

Ce stade recouvre les actes destinés à agir au tout début de l'apparition du trouble ou de la pathologie afin de s'opposer à son évolution ou encore pour faire disparaître les facteurs de risque.

PRÉVENTION SECONDAIRE

Mise en œuvre

Le dépistage est une démarche de prévention secondaire qui a pour caractéristiques :

- de ne pas répondre à une demande explicite des populations : c'est le médecin qui prend l'initiative de l'examen, clinique ou biologique, de personnes a priori en bonne santé car ne présentant pas de signes de la maladie.
- de n'être qu'une **étape avant le diagnostic de certitude**. Les outils utilisés pour le dépistage sont différents des examens diagnostiques : ils permettent de sélectionner dans la population générale les personnes porteuses d'une affection définie et de différencier, avec un certain **taux d'erreur**, les sujets probablement sains des sujets probablement malades. Ces derniers seront ensuite référés aux médecins et soumis à d'autres tests avant que le diagnostic ne soit établi ou récuse.

PRÉVENTION SECONDAIRE

Mise en œuvre

Le Dépistage : définition de l'OMS

- Le dépistage consiste à identifier de manière présomptive à l'aide de tests, d'examens ou d'autres techniques susceptibles d'une application rapide, les sujets atteints d'une maladie ou d'une anomalie passée jusque là inaperçue.
- Les tests de dépistage doivent permettre de faire le partage entre les personnes apparemment en bonne santé mais qui sont probablement atteintes d'une maladie donnée et celles qui en sont probablement exemptes. Ils n'ont pas pour objet de poser un diagnostic.
- Les personnes pour lesquelles les résultats sont positifs ou douteux doivent être orientées vers leur médecin pour vérification du diagnostic et, si besoin est, pour la mise en place d'un traitement.

Critères pour un dépistage de masse selon l'OMS

- La maladie dépistée doit constituer une menace grave en terme de santé publique et doit être reconnue comme telle par la population concernée.
- La maladie comporte une phase pré-clinique détectable par des tests appropriés.
- Le test doit être simple, acceptable, fiable, valide, peu coûteux et applicable à la population que l'on souhaite soumettre au dépistage.
- Des moyens appropriés de confirmation diagnostique et de traitement de la maladie doivent être disponibles.
- La population concernée par le programme de dépistage doit pouvoir être facilement atteinte.
- La démarche proposée doit être acceptable au plan éthique, social et culturel.
- Le coût du test de dépistage, et de la prise en charge des vrais positifs, ne doit pas être disproportionné par rapport au coût social et personnel évité."

PRÉVENTION SECONDAIRE

Mise en œuvre

Recherche des contacts :

***activité complémentaire essentielle d'un programme
santé publique***

Cas des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

PRÉVENTION TERTIAIRE

Définition

- Elle intervient à un stade où il importe **de diminuer la prévalence** des incapacités chroniques ou des récives dans une population et de réduire les complications, invalidités ou rechutes consécutives à la maladie.

PROMOTION DE LA SANTÉ

Désigne à la fois :

- **une stratégie d'action collective et un cadre de référence international.** Un processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci (ref : Charte d'OTTAWA 1986)
- **Une démarche professionnelle,** c'est à dire un ensemble de pratiques spécialisées visant le changement de comportements humains et des environnements sociaux liés à la santé.

CHARTER D'OTTAWA

La première Conférence internationale pour la promotion de la santé, réunie à Ottawa, a adopté le 21 novembre 1986 la présente "Charte" en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif de la Santé pour tous d'ici à l'an 2000 et au-delà.

Inspirée avant tout, par l'attente, de plus en plus manifeste, d'un nouveau mouvement en faveur de la santé publique dans le monde, cette Conférence s'est concentrée sur les besoins des pays industrialisés, sans négliger pour autant ceux des autres régions

PROMOTION DE LA SANTÉ

La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer.

Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter.

La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques.

La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé ; son ambition est le bien-être complet de l'individu

L'ENGAGEMENT A L'ÉGARD DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Les participants à la Conférence s'engagent à :

- se lancer dans le combat afin de promouvoir des politiques pour la santé et à plaider en faveur d'un engagement politique clair en faveur de la santé et de l'équité dans tous les secteurs;
- lutter contre les pressions exercées en faveur de produits dangereux, de la déplétion des ressources, de conditions et de cadres de vie malsains et d'une alimentation déséquilibrée; à appeler également l'attention sur les questions de santé publique posées, par exemple, par la pollution, les dangers d'ordre professionnel, l'habitat et peuplements;

- combler les écarts de niveau de santé dans les sociétés et à lutter contre les inégalités dues aux règles et aux pratiques de ces sociétés;
- reconnaître que les individus constituent la principale ressource de santé; à les soutenir et à leur donner les moyens de demeurer en bonne santé, ainsi que leurs familles et leurs amis, par des moyens financiers et autres, et à accepter la communauté comme principal porte-parole en matière de santé, de conditions de vie et de bien-être;
- réorienter les services de santé et leurs ressources au profit de la promotion de la santé; à partager leur pouvoir avec d'autres secteurs, d'autres disciplines et, plus important encore, avec la population elle-même;
- reconnaître que la santé et son maintien constituent un investissement social et un défi majeur; et à traiter le problème général que posent les modes de vie sur le plan de l'écologie.

Les participants à la Conférence prient instamment toutes les personnes intéressées de se joindre à eux dans leur engagement en faveur d'une puissante alliance pour la santé.

DÉTERMINANTS EN PROMOTION DE LA SANTÉ

- **déterminants personnels :**
ressources physiques, psychologiques et sociales ; habitudes de vie ayant un rapport avec la santé;
- **déterminants environnementaux :**
qualité de l'air et de l'eau, habitat, transport, urbanisme, conditions de travail , etc.;
- **déterminants sociaux :**
niveau d'éducation, insertion sociale et support social, milieu culturel, accès aux services publics, etc.
- **déterminants économiques :**
niveau de revenus, statut sur le plan de l'emploi, etc.
- **déterminants liés au système de santé :**
accès aux soins, qualité des soins, etc.

La promotion de la santé s'appuie donc sur une conception positive et globale de la santé, comme un état de bien-être physique, psychologique et social.

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- *« L'éducation pour la santé est une composante de l'éducation générale et considère l'être humain dans son unité, ne pouvant dissocier les dimensions biologiques, psychologiques, sociales et culturelles de la santé.*
- *Elle doit permettre au citoyen d'acquérir tout au long de sa vie les compétences et les moyens qui lui permettront de protéger, voire d'améliorer sa santé et celle de la collectivité. »*

- *« L'éducation pour la santé est une stratégie axée principalement sur les apprentissages, qui agit sur les connaissances, attitudes, comportements, valeurs, modes de prise de décision, reliés à des objectifs de prévention, de protection ou de promotion de la santé, et aussi de réadaptation et de fidélité au traitement médical et pharmaceutique.*
- *Elle s'intéresse aussi aux contextes dans lesquels les apprentissages sont les plus favorables (relation d'aide interpersonnelle, clinique, petit groupe, auditoire de masse...).* »

- *« L'éducation pour la santé doit être considérée dans une perspective à long terme de développement des capacités individuelles et collectives pour assurer l'amélioration tant de la longévité que de la qualité de la vie.*
- *Elle ne doit certainement pas se contenter d'une information sur les risques (encore que cette étape de sensibilisation soit nécessaire) mais doit s'assigner au moins comme objectif de provoquer chez les individus des modifications notables d'opinions et d'attitudes et, mieux encore, de voir s'exprimer des désirs de changement de comportements, assortis d'une élévation du niveau d'aptitude à les opérer. »*

La Nouvelle Agence



En 2016

- l'Institut de Veille Sanitaire (**InVS**)
- l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (**Inpes**)
- l'Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires (**EPRUS**)

s'unissent pour créer **Santé publique France**, la nouvelle agence de santé publique au service des populations.

C'est un établissement public administratif sous tutelle du ministre chargé de la Santé, l'agence a été créée par le décret n° 2016-523 du 27 avril 2016 et fait partie de la loi de modernisation du système de santé (loi n°2016-41 du 26 janvier 2016).



Organisation

Santé publique France, l'agence nationale de santé publique, est dirigée par un directeur général.

L'agence est organisée autour de 10 directions scientifiques et transversales et de 6 directions assurant le support et le soutien à l'activité. Elle a sous son autorité des Cellules d'intervention en région, placées au plus près des directeurs généraux des agences régionales de santé.

1 direction générale

Le directeur général est assisté :

- d'un directeur général adjoint
- d'un directeur scientifique
- d'un directeur de cabinet

10 directions scientifiques et transversales

- Direction alerte et crise
- Direction de la communication et du dialogue avec la société
- Direction de la prévention et de la promotion de la santé
- Direction de l'aide et de la diffusion aux publics
- Direction des maladies infectieuses
- Direction des maladies non transmissibles et traumatismes
- Direction des régions
- Direction santé environnement
- Direction santé travail
- Mission scientifique et internationale

5 directions supports

- Direction de la documentation
- Direction de la programmation budgétaire et du contrôle de gestion
- Direction des achats et du contrôle de la dépense
- Direction des ressources humaines
- Direction des systèmes d'information

L'équipe de direction

- **François Bourdillon**, directeur général
- **Martial Mettendorff**, directeur général adjoint
- **Jean-Claude Desenclos**, directeur scientifique
- **Milil Spahic**, directeur de cabinet

Nos Cellules d'intervention en région - Cire

- Antilles-Guyane*
- Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
- Auvergne - Rhône-Alpes
- Bourgogne - Franche-Comté
- Centre - Val-de-Loire
- Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine
- Ile-de-France
- Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées
- Nord
- Normandie
- Océan Indien
- Ouest
- Pays de la Loire
- Provence-Alpe-Côte d'Azur - Corse

** L'ouverture d'une Cire en Guyane est en cours.*

Missions et actions

Elle a pour mission de protéger efficacement la santé des populations. Une mission qui s'articule autour de trois axes majeurs :

- **Anticiper** : Détecter les risques sanitaires afin d'apporter les éléments de décision à la puissance publique et assurer la mise en œuvre d'un système national de veille et de surveillance
- **Comprendre** : Améliorer la connaissance sur l'état de santé de la population, les comportements, les risques sanitaires et concevoir les stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé.
- **Agir** : Promouvoir la santé, agir sur les environnements, expérimenter et mettre en œuvre les programmes de prévention, répondre aux crises sanitaires.

En tant qu'agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a en charge :

- l'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- la veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- la promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- le lancement de l'alerte sanitaire.

Pour réaliser ses missions, **l'agence s'appuie sur ses partenaires, et notamment les membres du réseau national de santé publique.**

En relation avec les acteurs de terrain qu'elle contribue à animer et coordonner, l'agence produit une expertise scientifique indépendante sur laquelle elle fonde sa démarche de programmation, planifie ses interventions et arbitre ses moyens. Cette connaissance, toujours actualisée, est mise à disposition des autorités compétentes pour éclairer les politiques de santé, préserver et promouvoir la santé de tous.

Agissant à la fois **sur les déterminants de santé** et envers **les populations**, la nouvelle agence place la **prise en compte des inégalités sociales de santé** au cœur de sa démarche de travail.

23 | 10 | 2018

Consentement chez les adolescents : savoir l'exprimer, savoir l'entendre

EN SAVOIR PLUS →



Bienvenue sur le portail de Santé publique France

L'InVS, l'Inpes et l'Eprus se sont unis pour créer Santé publique France,
l'agence de santé publique au service des populations.

DÉCOUVREZ NOS MISSIONS →

[Nos sites de prévention](#)  [Accessibilité](#) [Flux RSS](#) [Portail documentaire](#) [Nutri-Score](#) [Français](#)  [English](#) 

[Mangerbouger.fr](#)
[Alcool-Info-service.fr](#)
[Info-Ist.fr](#)
[Joueurs-Info-service.fr](#)

[Tabac-Info-Service.fr](#)
[OnSexprime.fr](#)
[Pourbienvieillir.fr](#)
[Sexosafe.fr](#)

[ChoisirSaContraception.fr](#)
[Drogues-Info-service.fr](#)
[Vaccination-Info-service.fr](#)
[Tous les sites](#) →

18 | 10 | 2018

**Pouvoirs publics,
professionnels de
santé, institutions :
tous mobilisés en
faveur de la
vaccination contre la
grippe**

[EN SAVOIR PLUS](#) →





Bienvenue sur le portail de Santé publique France

L'[InVS](#), l'[Inpes](#) et l'[Eprus](#) se sont unis pour créer Santé publique France,
l'agence de santé publique au service des populations.

[DÉCOUVREZ NOS MISSIONS](#) →



PUBLICATION
19 | 10 | 2018
L'article du mois - Mortalité liée à la chaleur et au froid dans 18 villes françaises



ACTUALITÉ
28 | 09 | 2018
Service sanitaire des étudiants en santé : des outils pour les formations et les actions

PRESSE
27 | 09 | 2018
Augmentation de la couverture vaccinale des enfants



ACTUALITÉ
26 | 09 | 2018
Campagne de vaccination contre le méningocoque W, bassins de vie de Dijon et Genlis





Attention
Méningite à Dijon et alentours
Vous avez entre 17 et 24 ans,
La vaccination contre le méningocoque W est recommandée.



PUBLICATIONS

Prévention
Retrouver nos documents
RECHERCHER

Surveillance
Retrouver nos documents
RECHERCHER



Bulletin épidémiologique hebdomadaire

Le dernier numéro →

S'ABONNER



Le magazine trimestriel d'information et de réflexion en éducation pour la santé

Le dernier numéro →

S'ABONNER

26/10/2018

A. MENUJIER " L'organisation de la prévention"

30

Inpes

INSTITUT NATIONAL DE PRÉVENTION
ET D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ



23-10-2018

Consentement chez les adolescents : savoir l'exprimer, savoir l'entendre

Le consentement est une question prioritaire pour les jeunes qui font leur entrée dans la vie sexuelle et affective. Elle est régulièrement évoquée dans les séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire (7 animations sur 10). Les données du Baromètre santé 2016 révèlent que 10,7% des femmes ont cédé aux attentes de leur partenaire lors de leur premier rapport contre 6,9% des hommes.



[EN SAVOIR PLUS](#)



Découvrez OK. Pas OK. les podcasts sur

ONSEXPRIME.FR

ENQUÊTES ET ÉVALUATION

> Enquêtes

Enquêtes en cours

Résultats et publications

Baromètres santé

> Evaluation en santé publique

> Evaluation d'impact sur la santé

☎ 0 980 980 930 du 9h à 20h, appel non tarifé

ALCOOL INFO SERVICE.FR

**la
Santé
en action**

Le magazine trimestriel d'information et de réflexion en éducation pour la santé.

Chaque numéro comporte un dossier central et des rubriques thématiques.

[Télécharger le dernier numéro](#)

[S'ABONNER](#)

NOS PUBLICATIONS

Affiches, dépliants, brochures, outils médecins, livres, matériel audio et vidéo... Santé publique France propose au grand public et aux professionnels de l'éducation et de la santé de nombreux documents.

Thème :

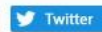
Populations :

Supports :

Publics :

Toutes les infos
pour commander

[RECHERCHER](#)



L'Inpes

Le site <http://inpes.santepubliquefrance.fr> met à disposition, du grand public et des professionnels, différentes ressources sur la **prévention/promotion de la santé**.

Il comprend :

- **un espace thématique** qui donne des informations sur l'ensemble des thèmes couverts par l'agence sur le volet prévention ;
- **un espace « Enquêtes et évaluation »** qui permet d'accéder aux données prévention de l'agence, notamment aux données des Baromètres santé (études sur les comportements de santé des Français) ;
- **un espace professionnel** qui propose des ressources méthodologiques permettant d'élaborer un projet de promotion de la santé et des espaces dédiés par type de professionnels (professionnels de la santé, de l'éducation, etc.).

Le site <http://inpes.santepubliquefrance.fr> donne également accès au catalogue de l'ensemble des publications de prévention de l'agence, aussi bien aux dépliants ou brochures grand public qu'aux ouvrages et outils pédagogiques mis à disposition des professionnels.

Une brochure pour informer sur les réflexes qui protègent



La brochure « Les dangers du monoxyde de carbone, pour comprendre » présente les dangers de ce gaz, les appareils et les installations susceptibles d'émettre du CO, ainsi que les bons conseils pour éviter les intoxications.

Elle est diffusée auprès des mairies, des services de protection maternelle et infantile (PMI), des laboratoires d'analyses médicales... et disponible pour tous en téléchargement sur le site <http://inpes.santepubliquefrance.fr> (rubrique Santé

Environnement). Retrouvez l'ensemble des informations et la documentation de Santé publique France : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/>



Professionnels de santé

ACTUALITÉS SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

mercredi 17 octobre 2018

Chlordécone et autres pesticides : Santé publique France présente aux Antilles de nouveaux résultats

mercredi 10 octobre 2018

High-Level Meeting on Risk Communications for Public Health Emergencies : Santé Publique France accueille 30 pays asiatiques et européens

mercredi 26 septembre 2018

Campagne de vaccination contre le méningocoque W, bassins de vie de Dijon et Genlis

vendredi 21 septembre 2018

Episode de forte chaleur - Bilan du 24 juillet au 08 août 2018

mercredi 19 septembre 2018

Epidémie de dengue à La Réunion : plus de 6 500 cas confirmés dans le nord, l'ouest et le sud de l'île depuis le 1er janvier 2018

[Toutes les actualités](#)

Ressources méthodologiques pour élaborer un projet de promotion de la santé

05-08-2014

Cet espace s'adresse aux intervenants qui mettent en œuvre des projets en promotion de la santé. De nombreuses méthodes et outils existent : cet espace a pour objectif de présenter les ressources méthodologiques existantes produites et/ou promues par l'Inpes afin de soutenir dans la mise en place d'un projet de promotion de la santé.

> Un accompagnement de proximité

Les [pôles régionaux de compétences](#) proposent des formations à l'utilisation de différentes ressources méthodologiques et un accompagnement méthodologique aux porteurs de projets. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le pôle de votre région ou aller sur son site internet.

> Des ressources méthodologiques

1. Pour une approche globale d'un projet : de son émergence à son évaluation

- [OCR - Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention](#)
- [Prefi 2.0 - outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé](#)
- [Planifier pour mieux agir : traduction francophone de l'outil Precede-Proceed](#)

2. Pour mettre la focale sur les inégalités sociales de santé (ISS)

- [Grille d'analyse des actions pour lutter contre les ISS](#)

3. Pour une approche globale de la qualité

- [Guide d'autoévaluation « Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ? »](#)

4. Autres ressources

- [Critères de qualité Quint essenz](#)
- [EQUIHP : instrument européen pour la qualité en promotion de la santé](#)

Ressources méthodologiques

Outils pour une approche globale de projet

Focus sur les inégalités sociales de santé

Approche globale de la qualité

Autres ressources

InVS

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

InVS

Le site <http://invs.santepubliquefrance.fr> met à disposition, du grand public et des professionnels de santé, toute **l'information épidémiologique** couvrant l'ensemble **des champs de la santé publique**.

Il comprend:

- ✓ tous les points épidémiologiques nationaux et régionaux (données de surveillance de la grippe, de la rougeole, SOS Médecins, intoxications au monoxyde de carbone...) ainsi que l'ensemble des numéros du bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH).
- ✓ Un espace thématique permet d'accéder à l'ensemble des dossiers portant sur une ou plusieurs pathologies. Chaque dossier décrit la maladie, le dispositif de surveillance et fournit les dernières données épidémiologiques disponibles.
- ✓ Un espace professionnels de santé permet d'accéder aux dispositifs de surveillance (Centres nationaux de référence, maladies à déclaration obligatoire...).

Le site donne également accès à l'ensemble de la production scientifique dans le domaine de l'épidémiologie (rapports, synthèses et articles publiés dans le [BEH](#) ou [des revues internationales](#).

18/10/2018

**Pouvoirs publics,
professionnels de
santé, institutions :
tous mobilisés en
faveur de la
vaccination contre la
grippe**

> En savoir plus



POINTS ÉPIDÉMIOLOGIQUES

24/10/2018

Bulletin épidémiologique grippe, semaine 42. Saison 2018-2019.

24/10/2018

Bulletin épidémiologique bronchiolite, semaine 42. Saison 2018-2019.

23/10/2018

Chikungunya, dengue et zika - Données de la surveillance renforcée en France métropolitaine en 2018

PUBLICATIONS

16/10/2018

Investigation d'une suspicion de cluster de pathologies à Romainville (93)

15/10/2018

Étude de la pertinence d'un dépistage du saturnisme infantile sur un site d'épandage de boues et d'eaux usées

11/10/2018

Signalement d'irritations ORL et cutanées parmi les

> Toutes les actualités

BEH

18/10/2018

BEH n°34/2018

16/10/2018

BEH n°32-33/2018

09/10/2018

BEH n°30-31/2018
Épidémie d'infections invasives à méningocoque B dans le Beaujolais (Rhône), 2016

25/09/2018

RÉGIONS ET TERRITOIRES

Cliquer directement
sur votre région



Sélectionner une région

Valider

NOS THÉMATIQUES



MALADIES INFECTIEUSES



MALADIES CHRONIQUES



ENVIRONNEMENT ET
SANTÉ



TRAVAIL ET SANTÉ



POPULATIONS ET SANTÉ



VEILLE ET
ALERTE

EPRUS

Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires

LA RÉSERVE SANITAIRE



Réserve sanitaire



Animée par Santé publique France, la Réserve sanitaire est une communauté de professionnels de santé volontaires et mobilisables par l'État (médecins, soignants, techniciens de laboratoire, manipulateurs radio...). Capable d'intervenir dans un délai très court, la Réserve sanitaire tient à disposition un large éventail de compétences pour venir en renfort lors de situations sanitaires exceptionnelles.

La Réserve sanitaire peut être mobilisée rapidement pour des missions généralement courtes :

- des missions de renfort de l'offre de soins ou médico-sociale, notamment lorsqu'une situation sanitaire exceptionnelle perdure (épidémie, canicule, afflux de population...) ;
- des missions de rapatriement ou d'évacuation lors de troubles politiques ou des catastrophes naturelles ;
- des missions de renfort de plateaux téléphoniques destinés aux victimes, à leurs proches et à la population ;
- des missions de renfort et de prévention lors de grands rassemblements de populations ;
- des missions d'expertise et de coordination.

La demande de mobilisation est effectuée par une autorité tierce : ministère chargé de la santé, à la demande d'un autre ministère le cas échéant (Affaires étrangères, Défense, Intérieur...), ou par une agence régionale de santé.

Partager :



Tout savoir sur la Réserve sanitaire

[ETRE RÉSERVISTE](#) →

[GUIDE DE L'EMPLOYEUR](#) →

[FAIRE APPEL À LA RÉSERVE SANITAIRE](#) →

Voir aussi

[ETABLISSEMENT PHARMACEUTIQUE](#) →

En vidéo : 2 min pour comprendre la capacité d'intervention de Santé publique France



En vidéo : agir en situation sanitaire exceptionnelle



Mieux connaître la réserve sanitaire

La Réserve sanitaire animée par Santé publique France est une communauté de professionnels de santé volontaires (pharmacien, directeur d'hôpital, médecin, logisticien, infirmier...) mobilisés par l'État. Elle intervient en renfort lorsqu'une situation sanitaire exceptionnelle nécessite un appui en ressources humaines.

LA RÉSERVE SANITAIRE PEUT ÊTRE MOBILISÉE RAPIDEMENT POUR DES MISSIONS GÉNÉRALEMENT COURTES

- ♦ **des missions de renfort de l'offre de soins ou médico-sociale, notamment lorsqu'une situation sanitaire exceptionnelle perdure**

(épidémie, canicule, afflux de population...);

- ♦ **des missions de rapatriement ou d'évacuation lors de troubles politiques ou des catastrophes naturelles ;**
- ♦ **des missions de renfort de plateaux téléphoniques destinés aux victimes, à leurs proches, à la population**
- ♦ **des missions de renfort prudentiel lors de grands rassemblements ;**
- ♦ **des missions d'expertise et de coordination.**

Les mobilisations de la Réserve sanitaire ont un caractère officiel, elles font l'objet d'un arrêté du ministre chargé de la santé ou d'une décision de mobilisation du directeur général de l'agence régionale de santé.

Les Agences Régionales de Santé



Les ARS

Afin de pouvoir développer une politique de promotion de la santé et de prévention, une ARS doit être en mesure de s'inscrire dans une démarche de santé publique.

Ses objectifs consistent à :

- Analyser l'état de santé des populations et ses déterminants ;
- Définir les priorités de santé ;
- Organiser le dispositif de manière globale par l'approche interministérielle et intersectorielle qui permet de mettre en œuvre ces priorités ;
- Évaluer les actions, programmes et dispositifs mis en œuvre.

L'ARS doit ainsi être capable d'organiser l'observation, c'est-à-dire de coordonner les différentes sources d'information en santé, d'évaluer l'exposition des populations aux différents risques et d'estimer leur impact sanitaire.

Direction de la santé publique (DSP)

Elle pilote et évalue la politique régionale de santé publique :

- prévention et promotion de la santé,
- protection de la santé de la population contre les risques environnementaux.

Elle est chargée de structurer les actions de veille et de sécurité sanitaires au niveau régional.

Elle dispose d'un point focal unique de réception et de régulation des signaux sanitaires et environnementaux (épidémies, pollutions accidentelles, évènements indésirables graves dans le système de santé...).

Elle coordonne également les missions en lien avec la qualité, la sécurité des soins, des accompagnements et des produits de santé, ainsi que la mission inspection-contrôle.

